

Concept de protection



1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements et à se rendre sur le lieu des cours. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

- Les contacts corporels sont uniquement autorisés au moment de l'entraînement à proprement parler.
- Il vaut mieux renoncer aux poignées de main ou « high five ».
- En dehors des salles/ terrains de sport (par exemple dans les vestiaires), une distance de 1,5 mètre avec les autres personnes doit être respectée. Lorsque la distance ne peut être garantie, il est nécessaire de porter un masque.

3. Se laver soigneusement les mains

Il est primordial de se désinfecter/ laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. C'est pourquoi il est donc obligatoire de fournir nom, prénom, adresse et numéro de téléphone lors de l'inscription.

5. Désigner une personne responsable

La personne responsable Covid-19 est Fanny Meier, rue des Herbages 4, 2800 Delémont, 079 315 53 35, fanny@famcoaching.ch.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre précieuse collaboration !

Ce document a été délivré à tous les moniteurs et participants.

Delémont, le 18 août 2020

Signature de la personne responsable Covid-19 :